

## Les Zones Humides du Gers

Espaces de transition entre terre et eau, les zones humides sont des **écosystèmes fragiles** qui jouent des **rôles essentiels pour la gestion de l'eau**, la préservation de la biodiversité et les activités aux niveaux :

- **écologique** : habitat de nombreuses espèces animales et végétales rares et menacées.
- **hydrologique** : protection et épuration des eaux, écrêtement des crues, soutien à l'étiage, recharge des nappes, atténuation de l'érosion.
- **économique** : pisciculture, abreuvement du bétail, fourrage, irrigation.
- **sociologique** : pêche, chasse, valorisation touristique et pédagogique, agrément.



Certains territoires se distinguent par un **réseau dense de milieux humides** avec des **étangs** parfois très anciens), **des mares**, **des prairies humides et / ou inondables...**



La **CATZH** mène des **actions** spécifiques sur ces milieux en privilégiant ses interventions **par bassin-versant**.



## La CATZH du Gers en action



**A Castelnau-Barbarens**, un couple d'agriculteurs a fait restaurer 2 mares. La CATZH a réalisé au préalable le cahier des charges et le dossier de demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

**A Perchède**, la CATZH a accompagné la commune pour restaurer le vieil étang communal, la conception de panneaux pédagogiques, l'aménagement d'un sentier nature, l'acquisition d'une parcelle humide, et dans l'animation d'évènements.



**Plusieurs éleveurs gersois primés** au salon de l'agriculture dans le cadre du concours des pratiques agro-écologiques pour la qualité de leurs prairies humides et/ou inondables dont certaines sont sous contrat MAE.



## La Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides du Gers (CATZH 32) : quels services ?

### Information, sensibilisation, formation :

La CATZH vous informe sur **différents thèmes** : fonctionnement et richesse des zones humides, modalités de gestion, réglementation, espèces invasives, pisciculture, pratiques agricoles... Elle mobilise un **réseau de partenaires** pour répondre aux attentes des gestionnaires de ces milieux.



### Diagnostic, conseil :

Après une visite sur site, nous vous **conseillons sur les actions à mener** pour **gérer et restaurer** vos zones humides en tenant compte de leur usage, de leurs rôles environnementaux, de l'aspect réglementaire et des espèces présentes. Nous assurons aussi le **suivi du site**.



### Animation du réseau de gestionnaires de milieux humides:

**Journées d'échanges techniques** entre gestionnaires avec des visites de terrain, des réunions d'information et de la documentation. Des **fiches techniques** sont à votre disposition sur notre site <http://www.adasea32.fr>

### Assistance technique et administrative :

La CATZH peut vous accompagner ou **guider le maître d'œuvre lors des travaux de restauration**. Elle apporte un appui pour la mise en conformité avec la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, et pour le montage de **dossiers de demande de subvention**.



### Appui aux collectivités locales :

- Sensibilisation des collectivités à l'intérêt de **préserver et valoriser les zones humides** de leur territoire, et appui à la gestion.
- Accompagnement **dans l'émergence de programmes** d'actions:
  - prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme
  - mise en place de la **trame verte** et **bleue** communale...



**Adhérer au réseau des gestionnaires de milieux humides : c'est simple, gratuit** (grâce au soutien des co-financeurs) **et volontaire !**

Vous accédez ainsi à l'ensemble des services proposés



## La Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides : un outil de proximité



Permanences



Médiathèque de **Simorre** : 1<sup>er</sup> Jeudi de chaque mois de 9h à 12h  
Mairie de **Manciet** : 1<sup>er</sup> Vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h  
Mairie de **Panjas** : 1<sup>er</sup> Mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h  
Bibliothèque de **Montesquiou** : 2<sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois de 9h à 12h

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER!

Capucine BAILLOU - Nathalie BENAT - Françoise FAISSAT - Hugo GIRARD  
Sophie HURTES - Thanh-Chi NGUYEN - Guillaume SANCERRY

### ADASEA DU GERS

Maison de l'Agriculture - 3 chemin de la Caillaouère CS 70161  
32003 AUCH CEDEX  
Tél. : 05.62.61.79.50  
<http://www.adasea32.fr>  
mail : a032@adasea.net



ACTION COFINANÇÉE PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE, LE FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA REGION OCCITANIE



**La Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides du Gers**



Cellule d'Assistance technique à la gestion des Zones Humides

## Vous avez une Zone Humide ?

Vous êtes :

- gestionnaire et /ou propriétaire
  - agriculteur, particulier, collectivité locale, association ...



prairie humide et/ou inondable



mare



étang

## Vous souhaitez

un conseil, un appui technique ou des informations

## Contactez-nous



**CATZH du Gers :**  
**05.62.61.79.50**